

C. J. KOOIKER

DEUX MILLIAIRES RETROUVÉS ENTRE AIX-EN-PROVENCE ET TARASCON

aus: Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik 124 (1999) 276–278

© Dr. Rudolf Habelt GmbH, Bonn

DEUX MILLIAIRES RETROUVÉS ENTRE AIX-EN-PROVENCE ET TARASCON

Dans son inventaire dressé pour *La Carte Archéologique de la Gaule romaine*, Benoit, en 1936, décrit quatre milliaires encore en place au bord de l'ancienne voie Aurélienne entre Aix-en-Provence et Tarascon; deux ans après il les désigna milliaire d'Archimbaud, du Merle, de Gigery et de Caseneuve.¹

König, rassemblant en 1965 les inscriptions des milliaires de la Gaule Narbonnaise pour l'édition du *CIL XVII 2*, a cherché en vain le milliaire d'Archimbaud; depuis 1970 celui-ci est considéré comme perdu.² Trente ans après, pendant son rassemblement des inscriptions latines de Narbonnaise, Gascou, au bout d'une recherche inutile, inféra que le milliaire de Gigery, lui aussi, paraissait perdu.³

Dans le cadre d'une étude de la relation entre la *Via Domitia* et la *Via Aurelia*, je me suis occupé de localiser les bornes milliaires de l'ancienne voie Aurélienne par des moyens cartographiques. En 1996, par suite d'une recherche pointée, le milliaire de Gigery fut retrouvé, et de même une autre borne, enterrée mais en toute probabilité le milliaire d'Archimbaud.

1. Le milliaire de Gigery

Le géodésien et cartographe C.-F. Cassini (1714–1784), pour sa *Carte géométrique de la France*, a mesuré une distance de 3050 m (si l'on convertit en mètres les unités utilisées par Cassini) entre le milliaire de Caseneuve (*CIL XVII 2*, 57) et un troisième milliaire 'au delà Les Crottes (. . .) un peu penché (. . .) à droite du chemin'.⁴ La position du milliaire de Caseneuve est marquée par les coordonnées approximatives $x = 831,860$; $y = 3148,229$.⁵

Ces données topographiques précisent, le long du tracé de l'ancienne voie romaine, l'aire où l'on doit chercher la troisième milliaire de Cassini. Cet emplacement se trouve à 3 km environ du carrefour de la D 15 et la route nonnumérotée de Gigery; il est inaccessible maintenant du côté des Crottes.

En effet, au milieu des jeunes arbres de l'accotement nord du chemin de gravier qui, au-delà de Gigery, marque l'ancienne voie Aurélienne, une borne fut trouvée à 23,6 m à l'ouest d'une maison, indiquée sur la carte I. G. N. au 1/25000 feuille 3134 ouest.⁶ Les coordonnées approximatives de cette borne sont : $x = 829,041$; $y = 3149,305$. La colonne cylindrique à base carrée s'incline d'environ 10° vers l'est. Le côté nord-ouest est partiellement détruit dans le longueur et aplati, et la surface est tellement érodée qu'il n'y a aucune trace visible d'inscription ou d'un nombre des milles.

Après vérification sur ladite carte, la borne s'avère être distante de 3025 m = 2,044 milles romaines (m. p.) du milliaire de Caseneuve. Ceci identifie cette borne comme 'le milliaire de Gigery' (*CIL XVII*

¹ F. Benoit, *Carte archéologique de la Gaule romaine V, Carte (partie occidentale) et texte complet du département des Bouches-du-Rhône*, Paris 1936, 102: 315; 103: 320,2; 115: 379; 192–193: 473. F. Benoit, La voie d'Italie en Espagne, *REA* 40, 1938, 133–148.

² I. König, *Die Meilensteine der Gallia Narbonensis*. Itinera Romana. Beiträge zur Straßengeschichte des Römischen Reiches 3, Bern 1970, 160, 62. *CIL XVII 2*, 62.

³ J. Gascou, Inscriptions latines de Narbonnaise III, *Gallia Suppl.* 44, 1995, 362: 295.

⁴ Cassini, cité par P. Véran, 1807, Bibliothèque municipale d'Arles, ms. 493, p. 16 bis.

⁵ Les milliaires de Caseneuve et de Gigery ne sont pas marqués dans la carte I. G. N. au 1/25000, et l'I. G. N. n'avait pas la possibilité de positionner ces deux bornes (lettre personnelle reçue le 23 décembre 1994 de M. J.-C. Dupuis, Chef de la Cartothèque, I. G. N., Paris). Les milliaires ont été positionnés sur la carte par moi-même, à l'aide des distances jusqu'aux éléments marqués sur la carte. Ensuite de quoi les coordonnées ont été déterminées à base du quadrillage Lambert III. Cette méthode approximative suffit sur la carte au 1/25000, dont la lisibilité limitée entraîne un seuil de discernement de 5 m environ sur le terrain. Cette incertitude n'est pas exprimée par un nombre ajouté aux coordonnées, pour prévenir une confusion avec l'écart-type de la statistique.

⁶ La maison du M. B. Noiret.

2, 59), révisé par König en 1965, mais après cherché en vain par Gascou. La position et l'aspect de la borne sont conformes aux descriptions de Benoit.

Selon l'opinion de König le milliaire de Gigery marquait le 18e mille d'*Aquae Sextiae*, tandis que Gascou préférait le 17e mille.⁷

Or, mesuré sur la carte I. G. N. au 1/25000 feuilles 3143 ouest et est, 3144 est et 3244 ouest⁸, le long du tracé de la voie Aurélienne, conservé dans la D 17 passant par Eguilles, Les Logissons et St.-Mitre⁹, et continuant ce mesurage le long du prolongement de la D 17 sur les plans d'*Aquae Sextiae*¹⁰, le milliaire de Caseneuve se serait trouvé à 20,988 km = 14,181 m. p. du rempart et de la porte de la colonie augustéenne. Il en résulte que le milliaire retrouvé marquait le 16e mille d'*Aquae Sextiae*. Il se trouve plus près de Bidoussane (375 m) que de Gigery (1750 m), donc l'appellation 'milliaire de Bidoussane' serait préférable.

2. Le milliaire d'Archimbaud

Au bord du tracé de l'ancienne voie Aurélienne entre Mouriès et Vieux-Merle, le milliaire du Merle, encore debout, marquait le 6e mille de *Tericiae*.¹¹ Cette borne-ci est la seule pierre milliaire positionnée sur la carte I. G. N. au 1/25000 feuille 3043 ouest: coordonnées approximatives: x = 814,233; y = 3153,448. À 2 m. p. = 2960 m vers le nord-ouest de cette borne, côtoyant ledit tracé, on doit chercher le milliaire d'Archimbaud (*CIL* XII 5482), portant le chiffre IIII vérifié par Benoit en 1934.¹²

Aux termes du *Corpus*, la colonne milliaire d'Archimbaud se trouvait 'in itinere antiquo (. . .), à 630 pas environ après avoir dépassé le chemin qui va de la Calanque au mas de Tomanque, à gauche en se dirigeant vers Archimbaud; enfoncée dans la levée d'un fossé' (*CIL* XII 5482). Dans ce sens, le côté gauche de la voie antique désigne le côté nord.

C'était de ce côté-ci que tout d'abord le milliaire fut cherché, dans l'aire précisée par la distance du milliaire du Merle, c'est à dire à 550 m environ vers le sud-est du carrefour auprès le mas la Calanque. Cette tentative n'a apporté rien.

Informé de cette recherche vaine, le fermier de la Calanque mit en vue sous les broussailles du côté *sud* une pierre cylindrique, enterrée dans l'accotement de la voie. Un petit segment nu à la tête de la pierre montre quelques caractères d'une inscription:



P A [---]

[---] D I V I F [---]

[---] O [---]

⁷ König, *Die Meilensteine* 158: 59. Gascou, *Inscriptions* III 362: 295.

⁸ Les tronçons non-rectilinéaires furent mesurés au moyen d'un curvimètre électronique, distance la plus petite à mesurer 1 mm, équivalent de 25 m sur le terrain.

⁹ H. de Gérin Ricard & G. Arnaud d'Agnel, *Les Antiquités de la vallée de l'Arc en Provence*, Aix 1907, 98. R. Boyer & P.-A. Février, *Stations routières romaines de Provence*, *RSL* 25, 1959, 178. Benoit, *Carte archéologique de la Gaule romaine* V 85.

¹⁰ F. Benoit, *Recherches archéologiques dans la région d'Aix-en-Provence. II. Le plan de la colonie d'Aix*, *Gallia* 12, 1954, 294–300. A. Grenier, *Manuel d'archéologie gallo-romaine* III/1, Paris 1958, 115–127. R. Ambard, G. Bertucci & J. M. Gassend, *Fouilles d'urgence et découverte du Decumanus à Aix-en-Provence*, *Revue archéologique de Narbonnaise* 5, 1972, 31–47.

¹¹ *CIL* XII 5481; *CIL* XVII 2, 61. König, *Die Meilensteine* 159, 61.

¹² Benoit, *La voie d'Italie en Espagne* 146: 8.

La forme de la pierre et l'inscription indiquent une borne milliaire. Lors d'une rénovation de la Roubine longeant le côté nord de l'ancienne voie Aurélienne, cette borne aurait été transplantée du côté nord à l'autre côté.¹³ Ceci peut éclaircir la vaine recherche de König.

Maintenant la pierre se trouve à 553 m environ au sud-est du mas la Calanque, et à 2958 m = 1,999 milles romaines du milliaire du Merle (coordonnées approximatives : x = 811,521; y = 3154,628). Cette distance est un argument bien fort que la pierre enterrée est selon toute probabilité le milliaire 'perdu' d'Archimbaud.

Le milliaire d'Archimbaud faisait partie d'une série de huit milliaires d'Auguste, placés le long de la voie romaine d'Aix-en-Provence à Tarascon entre le 1er juillet et le 31 décembre 3 av. J.-C.¹⁴ Le 5 février de l'an 2 av. J.-C. le titre 'PATER PATRIAE' fut attribué à l'empereur.¹⁵ Ce nouveau titre aurait ensuite été gravé au-dessus de la première ligne du texte déjà inscrit sur chacun des milliaires.¹⁶ Pourtant, en ce qui concerne le milliaire d'Archimbaud, l'épithète manque dans le manuscrit de Peiresc¹⁷, texte 'extraict [par] luy mesme des colonnes où elles sont engrauées'.¹⁸ Ce texte, dont les deux premières lignes sont:

CAESAR DIVI F · / AVGVSTVS PONT /

a été cité, directement ou indirectement et parfois un peu modifié, par tous les auteurs jusqu'à Hirschfeld. Celui-ci, reléguant la lecture de Peiresc aux *Addimenta* du *CIL* XII 2, a reproduit sous le n° 5482 du même volume une copie de l'inscription reçue de Villefosse & Thédénat. Contrairement au texte de Peiresc, la première ligne de cette copie comporte les mots PATER PATRIAE, ce qui peut correspondre à la lecture de l'inscription décrit ci-dessus.

Pourtant, sur cette première ligne de Villefosse & Thédénat la largeur de l'ensemble des deux lettres I et A de PATRIAE est la même que l'espace, sur la seconde ligne, entre les lettres I et F de DIVI·F en bas de I et A. La pierre enterrée ne révèle pas un tel espace entre le I et le F. De plus, suivant la copie de Villefosse & Thédénat, le mot DIVI se distingue par des I-longs, mais sur la pierre retrouvée les I ne semblent pas dépasser le D ni le V, pas plus que dans le manuscrit de Peiresc. Les différences constatées entre l'inscription de la pierre enterrée et le texte attribué, d'une part par Peiresc, d'autre part par Hirschfeld, à l'inscription du milliaire d'Archimbaud, mettent en doute la conformité des textes publiés. Mommsen a également fait une objection, en raison de la version TRIBVNIT à la ligne 6 du texte de Hirschfeld, inacceptable selon Mommsen pour un milliaire d'Auguste.¹⁹

L'excavation de la pierre enterrée auprès du mas la Calanque pourrait confirmer l'identité avec le milliaire d'Archimbaud, si le chiffre des milles se révèle être IIII, et de plus déterminer définitivement le texte de l'inscription.*

Utrecht

C. J. Kooiker

¹³ Explication du fermier du mas la Calanque.

¹⁴ König, *Die Meilensteine* 37, 74–75, 158–163.

¹⁵ *Res Gestae Divi Augusti* 35.

¹⁶ L.-A. Constans, *Arles Antique*, Paris 1921, 157.

¹⁷ N. C. Fabri de Peiresc, Bibliothèque Nationale de France (Paris), fonds latin, ms. 8958, fol. 18 r.

¹⁸ N. Bergier, *Histoire des grands chemins de l'empire romain*, Paris 1622, 426.

¹⁹ *CIL* XII 858.

* Pour leur adhésion sans réserve à mon identification des milliaires, et pour leurs précieuses conseils, je suis très reconnaissant au Professeur Dr. I. König (Trier) et au Dr. J. Gascou (Aix-en-Provence). Sans l'assistance spontanée de M. Escoffier, fermier du mas la Calanque, je n'aurais pas trouvé le milliaire enterré; lui aussi je fais mes remerciements sincères.